

## ARRETE DU MAIRE

PERMANENT DE NUMEROTAGE  
AVENUE DES SCIENCES  
AVENUE LAVOISIER

Le Maire de la Ville de CHELLES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales en son article L 2213-28,

Vu le Circulaire Interministériel n° 432 du 8 décembre 1955,

Vu la Circulaire n°121 du 8 mars 1958,

Vu le terrain bâti cadastré AC 147 et situé à l'angle de deux voies, l'avenue des Sciences et l'avenue Lavoisier,

Considérant que jusqu'alors le bien est numéroté que sur une seule voie, et porte le n°69 de l'avenue Lavoisier,

Considérant qu'il est nécessaire, notamment pour l'usage de la construction, que le dit terrain porte aussi un numéro sur la voie principale qui est l'avenue des Sciences.

### ARRETE

#### ARTICLE 1 :

Le terrain cadastré AC 147 est numéroté 69 avenue Lavoisier et 105 bis avenue des Sciences

#### ARTICLE 2:

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame le Commissaire Principal de la Police Nationale de Chelles,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie Nationale de CHELLES,
- Monsieur le Capitaine du Centre d'Intervention et de Secours de CHELLES,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale de CHELLES,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Ville de CHELLES,
- Monsieur le Directeur Général des Services Techniques de la CAPVM,
- SIETREM, 3 rue du Grand Pommeraye, 77400 SAINT THIBAULT des VIGNES,
- Madame VINAY - Espace Services de la Ville de CHELLES,
- INSEE- Direction Champagne Ardenne- Monsieur DEGLIANE 10 rue Edouard Mignot 51079 REIMS Cedex,

- Le service du Cadastre de MEAUX,
- La Poste de CHELLES,
- France Télécom,
- ENEDIS
- Hôtel des Impôts,
- Service Assainissement de la CAPVM,

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chelles, le 7 Janvier 2019

Brice Rabaste  
Maire de Chelles,



Reçu en Sous-Préfecture de Torcy le  
Affiché le

**TELETRANSMIS**

**14 JAN. 2019**

**SOUS PREFECTURE DE TORCY**

Cet arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours devant  
le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois

*CHELLÈS - Commune*

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : 95404

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 01/01/2019

Objet : PERMANENT DE NUMEROTAGE AVENUE DES SCIENCES AVENUE LAVOISIER

Nature : Arrêtés réglementaires

Matière : Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des comm

Date de télétransmission : 14/01/2019 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 99\_AR-077-217701085-20190101-95404-AR-1-1\_1.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Accusé de Réception**

LA SOUS-PREFECTURE

DEPARTEMENT 077 / ARRONDISSEMENT 5

Identifiant de l'acte : 077-217701085-20190101-95404-AR

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 14/01/2019